



Journal du
Conseil provincial
des affaires sociales

SYNDICAT CANADIEN
DE LA FONCTION PUBLIQUE

VOLUME 28 N°3
Novembre 2015

AU SOMMAIRE

2 / Mot du secrétaire général

2 / À nous la grève!

**2 / Conseil général des
7 et 8 octobre 2015**

3 / Pourquoi négocier?

3 / Qui est le SCFP?

Agenda 2015

Conseil général

Hôtel Sheraton à Laval
9 et 10 décembre 2015

La Revue

QUI EST MARTIN COITEUX?

par José Carufel

MARTIN COITEUX EST PRÉSIDENT DU
CONSEIL DU TRÉSOR DU QUÉBEC. MAIS
SAVONS-NOUS VRAIMENT QUI EST MARTIN
COITEUX?

Il a été professeur adjoint puis agrégé à HEC Montréal pendant presque 20 ans, représentant principal à la Banque du Canada pour la région du Québec ainsi que partenaire universitaire pendant 18 ans de « Étude économique conseil ».

Martin Coiteux a été chroniqueur pour *La Presse*, mais aussi avec Dominic Maurais à RadioX, communément appelée « Radio poubelle ».

Il a cultivé un blogue avant son entrée en politique, mais malheureusement, celui-ci a été fermé. Il est maintenant difficile de retracer ses propos de droite économique.

Le député Jean-François Lisée a connu Martin Coiteux à l'Université de Montréal. « *Au fond, Martin Coiteux est un conservateur. Pour lui, même la CAQ voulait trop intervenir dans l'économie à son goût. Il a même fait des conférences pour les Libertariens. Selon Martin Coiteux, le Québec n'a jamais eu les moyens de répartir la richesse, même dans les bonnes années. Par exemple, il était contre notre modèle de garderie et il jugeait que le privé aurait dû s'en occuper.* »

Afin de comprendre ce personnage, je me dois de citer Léopold Lauzon dans ses chroniques au *Journal de Montréal*.

Impôt zéro pour les compagnies, impôts moindres pour les nantis, tarification musclée des services publics et hausse significative de la TVQ que suggère Martin Coiteux, le même qui avec son front de bœuf, a lancé aux syndiqués de l'État : « Soyez raisonnables » (*Le Devoir*, 6 mars 2015). Il est inconcevable d'accepter un gel salarial de deux ans ainsi qu'un maigre 1 % par année pour les années subséquentes. Voilà ce qui est raisonnable aux yeux et oreilles de Martin Coiteux.

En cherchant un peu plus, j'ai mis la main sur un article publié le 10 octobre 2012 par Dominique Forget. Titré : Classe moyenne – La fin est proche

« *Pourtant, j'arrive encore à m'acheter des livres, à me payer des soirées au resto et à voyager. Mes amis, qu'ils soient graphistes, informaticiens ou préposés au service à la clientèle dans une banque, ne semblent pas s'en tirer si mal non plus. Si la classe moyenne se fait malmener depuis 30 ans, pourquoi ne rencontre-t-on pas plus souvent des travailleurs sacrifiés, outre ceux jetés à la rue par les fermetures d'usines? C'est parce que l'idée du déclin de la classe moyenne est importée des États-Unis et qu'elle ne se transpose absolument pas chez nous.* », avance Martin Coiteux.

« *La mondialisation a aussi fait chuter les prix des biens de façon spectaculaire* », dit-il. *Sans elle, la classe moyenne ne pourrait pas se payer ces téléviseurs à écran plat, ses ordinateurs et ses iPad...* »

Loin de moi l'idée de juger quelqu'un par ses idées, mais je me dois de constater l'opinion que se fait Martin Coiteux

de la classe moyenne. Bien sûr, plusieurs peuvent s'offrir de beaux téléviseurs et autres biens fabriqués à rabais en Chine, mais je constate que plusieurs ont peine à nourrir leur famille et à acheter les biens essentiels pour vivre. Bien que Martin Coiteux ait des amis de la classe moyenne, je doute très fort qu'il soit au fait des conditions de vie de plusieurs travailleurs de l'état. Si vous travaillez dans le réseau de la santé sur la liste d'appel, et que vous peinez à faire 20 heures par semaine, vous vivez probablement sous le seuil de la pauvreté. Mais consolez vous, malgré les offres salariales de 0%, vous pouvez vous payer des téléviseurs à écran plat selon Martin Coiteux, en vous endettant toujours plus!



MOT DU PRÉSIDENT

par Pierre Soucy



ANNE THÉRAULT

Avec l'automne vient le changement de couleur. Les syndicats avaient bien pensé à une saison orange, mais les feuilles ont tourné au rouge plus vite que prévu. Les élections fédérales ont causé toute une surprise, les derniers ont fini premiers. Nous sommes maintenant dirigés par un gosse libéral

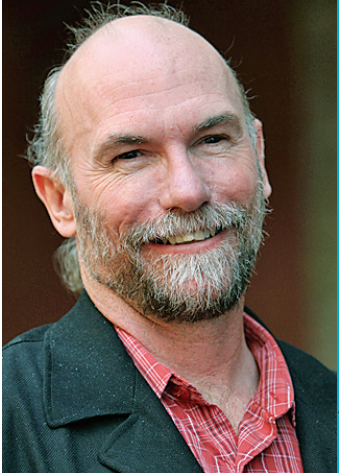
au grand étonnement de bien du monde. Au CPAS, nous sommes très contents que le gouvernement de Stephen Harper soit défait. Que nous réserve le gouvernement libéral de Justin Trudeau?

Voici quelques éléments de son programme que le CPAS surveillera tout particulièrement :

Accord sur la santé

- Négocier un nouvel accord sur la santé avec les provinces et les Territoires qui inclura une entente de financement à long terme;
- Trois milliards de dollars au cours des quatre prochaines années pour améliorer les services de soins à domicile aux Canadiens.

SUITE EN PAGE 3



ANNE THERIAULT

Mot du secrétaire général

par Michel Jolin

UN BEAU RÊVE !

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes le 20 octobre et nous nous demandons si nous réussirons à convenir d'une entente avec le gouvernement libéral.

Nous préparons actuellement la première semaine de grève.

Au moment où vous lirez ces lignes, je me demande où nous en serons. Rêvons un peu !

Nous avons eu une première journée de grève qui a fait en sorte de créer un tel mouvement que nous avons obtenu une entente de principe qui permet d'améliorer nos conditions de travail et de reconnaître tout le travail que les périsoignants et périsoignantes du réseau de la santé et des services sociaux font pour la population.

À la Table centrale, les dossiers de la relativité salariale, des ouvriers spécialisés, de la retraite et de la rémunération ont été réglés dans le respect des travailleuses et travailleurs du réseau.

Le comité de négociation révisé actuellement les textes afin que les paroles dites à la Table de négociation se reflètent dans les écrits.

Les périsoignants et périsoignantes sont heureux, les employeurs satisfaits et la population comblée.

Peut-on y croire ? Il faudrait juste que le gouvernement comprenne que nous ne sommes pas une dépense, mais un investissement pour la société.



pas recréer 2012 et nous ne devons pas tenter de recréer 2012. Tout en nous inspirant du passé, nous devons avoir confiance dans le dynamisme, la colère et l'appétit de justice des travailleuses et des travailleurs du secteur public pour créer un moment unique dans l'histoire syndicale où nous ébranlerons suffisamment le gouvernement pour obtenir des gains appréciables aux tables de négociation.

Personne ne sait si cette grève sera victorieuse et nos adversaires ont montré leur rapacité et leur obstination. Mais une chose est certaine, nous ne pouvons gagner une lutte que nous ne faisons pas. La grève est une chose que l'on peut et doit s'approprier. Elle est justement la reprise de contrôle par les travailleurs et les travailleuses de leurs lieux de travail, de leur temps et de leur propre parole.

C'est à nous, militants et militantes, de faire en sorte que cette grève soit vivante et dynamique. Fabriquons nos propres pancartes, écrivons nos propres slogans, organisons des actions à nos couleurs. Peu importe l'issue de cette grève, nous devons y insuffler de l'enthousiasme, de l'imagination et de la combativité!

À NOUS LA GRÈVE !

par Vincent Leclair

NOUS FAISONS FACE À UN GOUVERNEMENT IDÉOLOGIQUEMENT À DROITE ET AUSTÈRE QUI CHARCUTE LES SERVICES À LA POPULATION, QUI S'ATTAQUE À NOS PROFESSIONS À COUPS DE COMPRESSIONS, QUI CHERCHE ENCORE UNE FOIS À NOUS APPAUVRIR, EN PLUS DE NOUS IMPOSER DES RÉFORMES QUI DÉSORGANISENT TOUT À LA FOIS NOS SERVICES PUBLICS ET NOTRE ORGANISATION SYNDICALE.

Maintenant que la très grande majorité de nos sections locales ont voté pour la grève, celle-ci pourrait bien être le meilleur moyen dont nous disposons pour faire comprendre à ce gouvernement que trop c'est trop et qu'il doit être à l'écoute des besoins de la population. Il doit maintenant prendre nos revendications au sérieux. Depuis plus d'un an, on annonce un printemps ou un automne chaud, eh bien, nous sommes arrivés au moment où l'on passe de la parole aux actes! La conjoncture est parfaite, car le Front commun représente 400 000 membres et ceux-ci sont appuyés par d'autres syndicats de la santé et de l'éducation, mais aussi par des groupes communautaires, populaires et étudiants.

C'est à chaque section locale de faire en sorte que la grève touche et ressemble le plus possible à nos membres. Une grève efficace en est une qui est portée par sa base et dont chaque membre porte fièrement et sans complexe les revendications du Front commun. Pour que cette grève soit massive, dynamique, inspirante

et victorieuse, elle doit d'abord nous ressembler et nous rassembler. C'est donc un moment privilégié où il est bon de prendre le temps de réfléchir ensemble aux meilleurs moyens d'arriver à insuffler à la grève une touche personnelle et locale afin que les membres sentent que la grève leur appartient. Faisons appel à notre créativité locale, n'hésitons pas à sortir des sentiers battus et à recourir aux multiples talents des membres. Plus les membres se sentiront impliqués, plus le sentiment d'appartenance à la cause syndicale sera élevé. Le mouvement syndical comporte divers titres d'emploi, cette diversité est une force lorsqu'elle est utilisée à sa juste valeur et si elle est canalisée vers une vision politique commune.

On donne souvent l'exemple de la grève étudiante de 2012 comme si c'était devenu le seul modèle à suivre, voire même à imiter. Le carré rouge a tellement frappé l'imaginaire collectif qu'on pense qu'il suffirait de changer la couleur du carré pour que notre cause devienne populaire et soit comprise par nos membres et la collectivité. Rien de plus faux! Nous ne pourrons

Conseil général des 7 et 8 octobre 2015

par Michel Jolin

LES MEMBRES DU CONSEIL PROVINCIAL DES AFFAIRES SOCIALES SE SONT RÉUNIS À QUÉBEC AU DÉBUT DU MOIS D'OCTOBRE DERNIER.

Karine Cabana, conseillère syndicale au SCFP nous a appris que le défunt projet de loi 60 portant sur la modernisation de la SST déposé par les libéraux en 2012 et tabletté par le Parti québécois pourrait refaire surface avec l'actuel gouvernement Couillard. Les membres du comité SST du CPAS surveilleront les agissements du gouvernement à ce sujet.

Le comité d'évaluation des emplois/nomenclature des titres d'emploi a fait un résumé des travaux produits à la Table centrale. Les parties syndicale et patronale sont en mode négociation afin de régler le maintien 2010 et 2015 ainsi que la relativité salariale. Beaucoup de travail sur la planche pour les membres de ce comité.

Serge Morin, directeur-adjoint au SCFP a fait un rapport du dossier des ouvriers spécialisés à la Table centrale. Les discussions se poursuivent et il semble y avoir de l'espoir au bout du tunnel.

Il a profité de l'occasion pour remercier tous les périsoignantes et périsoignants pour leur participation à la manifestation nationale du 3 octobre à Montréal. Plus de 150 000 personnes y ont participé. Il y a eu 385 autobus

de partout au Québec qui ont roulé jusqu'à Montréal. Tout un succès!

Le comité jeunesse a dévoilé le nom des deux gagnants d'une inscription gratuite au camp des jeunes FTQ qui sont : Lily-Pier Robitaille-Michaud du CHU de Québec et David St-Jean du CRSSS de la Baie James.

Pierre Soucy et Michel Jolin respectivement président et secrétaire général du CPAS ont fait le suivi de la campagne de valorisation des périsoignants et périsoignantes. Trois capsules vidéo sont disponibles sur le site périsoignant.com et sur YouTube. Des dépliants pour chacune des catégories d'emploi seront distribués aux membres des sections locales. Une publicité télé sera diffusée à partir du 20 novembre 2015.

Jean Lavoie du CHU de Québec a été élu sur le comité assurances du CPAS.

Alain Tessier, coordonnateur du secteur des affaires sociales et porte-parole FTQ à la Table sectorielle a fait le bilan de l'état des négociations. Il y a eu 37 jours de rencontres jusqu'à maintenant. La partie patronale a fait un 4e dépôt le 24 septembre; elle cherchait un règlement dans un environnement de 3 à 4 semaines. Ils ont demandé à la partie syndicale de préparer un nouveau dépôt. Le rythme de négociation devrait augmenter.

Comme à l'habitude, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec vos représentants syndicaux.





Pourquoi négocier ?

par Sylvain Lemieux

QUAND JE PARLE DE MON TRAVAIL EN TANT QUE REPRÉSENTANT À LA TABLE DE NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC QUÉBÉCOIS, JE REÇOIS PLUSIEURS COMMENTAIRES. CERTAINS SONT CYNIQUES QUANT À L'ISSUE DES PRÉSENTES NÉGOCIATIONS. PLUSIEURS PENSENT QUE NÉGOCIER NE MÈNERA À RIEN. QUELQUES-UNS CROIENT QUE LE DÉCRET EST DÉJÀ RÉDIGÉ...

Face à ce désabusement, une question me vient : *pourquoi négocier ?*

Pour moi, cette question m'amène à une question encore plus fondamentale : *pourrions-nous nous permettre de ne pas négocier ?* À cette dernière question, la réponse sensée me vient naturellement. Ne pas négocier reviendrait à faire un bon de 200 ans en arrière, alors que les syndicats n'existaient pas au Québec.

En 1800, c'était l'époque où les travailleurs ne pouvaient qu'espérer de meilleures conditions; le temps où il fallait implorer l'employeur pour des augmentations de salaire, l'ère où l'on quémandait au patron de bien vouloir partager sa fortune. J'ose croire que cette période est définitivement derrière nous.

Négocier est un des fondements du syndicalisme. C'est par la négociation que le syndicalisme a réussi à redistribuer la richesse; c'est par ce moyen que les syndicats ont réussi de par le monde à réduire l'iniquité entre les riches et les pauvres ; entre le 1 % et le 99%.

Le droit de négocier

Une fois que j'ai répondu aux *«pourquoi devrions-nous négocier ?»*, une autre question m'est souvent posée : *est-ce que la négociation est toujours aussi légitime ?* La question est souvent moins clairement posée et ressemble plutôt à ceci : *vous ne trouvez pas que vous êtes bien traité, que vous en demandez trop ?*

Je vous l'avoue bien candidement, je suis de plus en plus exaspéré de répondre à ces questions. Je comprends qu'avec l'univers médiatique dans lequel nous vivons, on peut se faire poser ce genre de question. Quand la différence entre la démagogie, l'opinion, l'analyse et les faits est nébuleuse, il faut s'y attendre.

Je réponds souvent aux personnes qui me le demandent, que l'amélioration du contrat de travail de n'importe quel groupe de salariés est toujours justifiée, car il assure une redistribution de la richesse pour tous les travailleurs futurs. Comme le disait si bien René Lévesque lors d'une conférence en 1965, disponible sur YouTube, le syndicalisme est le seul contrepoids envers les intérêts capitalistes des plus riches. L'union des travailleurs est le principal mouvement qui agit pour le bien commun de tous; qui force le Parlement à voter des lois pour préserver la dignité humaine.

Et à tous les Éric Duhaime de ce monde qui prétendent que les syndicats sont trop puissants et qu'ils négocient des conditions de travail trop bonnes, je répondrais comme René Lévesque : *«Dire qu'il y a trop de syndicalisme c'est comme dire qu'il y a trop d'éducation, on gèrera ce problème-là lorsqu'on sera rendu là.»*

J'aimerais rappeler à M. Duhaime la définition de légitimité : la qualité de ce qui est fondé en **droit**, en **justice**, ou en **équité**...! D'ailleurs, la Cour suprême s'est penchée sur le droit de négociation en juin 2007 et elle a statué que ce droit est un droit protégé par la Charte canadienne des droits et libertés; c'est donc un droit fondamental. Pour ma part, entre la Charte et Éric Duhaime, je sais qui a le plus de légitimité!

Faire des gains en négociation

Finalement, plusieurs me demandent si je crois que l'on peut faire des gains lors de ces négociations. À cette question, je leur réponds que le passé est garant de l'avenir.

En effet, c'est à travers le temps que nous avons réussi à négocier un salaire minimum, à demander des congés de maladie, des jours fériés et des vacances, à établir des assurances collectives, à créer des régimes de retraite, à établir des congés de maternité et de paternité, etc.

Ceux qui questionnent les gains faits en négociation sont souvent ceux qui prennent les gains passés comme des acquis. Ce qu'il faut savoir, c'est que rien ne nous a été donné. Tout a dû être négocié et quelques fois arraché avec des moyens de pression. Nos gains seront donc à la hauteur de notre mobilisation. Si l'on se fie aux 150 000 manifestants à Montréal le 3 octobre dernier, disons que l'on a le droit d'être confiants.

Finalement, je leur dis souvent que mon syndicat, le SCFP, a toujours été un syndicat qui accorde beaucoup d'importance au droit de négociation et qui a souvent bien tiré son épingle du jeu.

Et devant tous ces gens qui me questionnent et qui tentent de me mettre en doute, vous me permettrez de leur répondre en citant Coluche : *«Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison !»*



La Revue

Bulletin d'information publié par le **Conseil provincial des affaires sociales (CPAS)**

Le CPAS est le regroupement des syndicats du Secteur de la santé et des services sociaux au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Président : Pierre Soucy

Secrétaire général : Michel Jolin

Responsables : Michel Jolin, Sylvain Lemieux, Vincent Leclair et José Carufel du Comité d'information

Secrétaire de rédaction : Danielle Laramée

Graphisme : Anne Brissette

Traduction : Lorena Ermacora

Impression : Atelier Québécois Offset 1998 inc.

Tirage : 8325 exemplaires en français
1 240 exemplaires en anglais

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise et même encouragée à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.



SUITE DE LA PAGE 1

Organisations syndicales

- Abroger les projets de Loi C-377 et 525, des textes législatifs qui diminuent et affaiblissent le mouvement syndical canadien;
- Négocier de bonne foi avec les syndicats du secteur public canadien;
- Le premier ministre désigné s'est aussi engagé à réinstaurer les crédits d'impôt fédéraux pour les contributions aux fonds des travailleurs de la FTQ.

Soyez assurés que nous suivrons attentivement les actions du nouveau gouvernement libéral. Nous lui rappellerons ses engagements électoraux et dénoncerons avec force et conviction tous projets contraires à l'intérêt des membres et au bien commun.

QUI EST LE SCFP ?

par José Carufel

LE SCFP C'EST VOUS, CAR SANS SES MEMBRES, IL N'EST RIEN !

À l'échelle pancanadienne, le **Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)** est le plus grand syndicat du Canada. Tant et si bien qu'en 2015, le SCFP comptait près de 650 000 membres, dont plus de 110 000 au Québec.

Grâce à cet important membership, le SCFP peut compter sur une base de financement stable, ce qui lui permet d'offrir aux syndicats membres des services professionnels et variés, ainsi que les plus importants fonds de défense et de grève.

Le SCFP est un syndicat moderne, dynamique et bien structuré qui compte 66 bureaux répartis dans tout le Canada et environ 800 personnes à son emploi. Le SCFP offre des services dans les deux langues officielles du Canada.

Parmi les personnes à l'emploi du SCFP, il y a les conseillères et conseillers syndicaux qui ont comme mandat d'assister vos syndicats locaux dans diverses sphères. Ils les accompagnent pour les dossiers quotidiens, mais aussi pour les dossiers juridiques, CSST, etc. Ils sont vos procureurs(es) dans vos dossiers de griefs, à la Commission des relations du travail, à la Commission des lésions professionnelles, etc.

Une des grandes forces du SCFP est que chaque section locale préserve une autonomie qui lui permet une vie syndicale active et adaptée à son milieu de travail. Les exécutifs locaux peuvent donc vous représenter efficacement dans les enjeux qui vous importent.

Le SCFP vous représente, périsoignantes et périsoignants des affaires sociales, en plus des travailleuses et travailleurs des communications, de l'éducation, des universités, de l'énergie, des municipalités, des sociétés d'État et d'organismes publics, des transports aérien et urbain, ainsi que le secteur mixte.

Pour plus d'information concernant le SCFP, vous êtes invités à consulter le scfp.qc.ca.





LES PÉRISOIGNANT(E)S MÉRITENT UNE CONVENTION COLLECTIVE NÉGOCIÉE